

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

Délibération n° 2021/7.2

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO**

Séance du 06 JUILLET 2021
Convocation en date du 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le six juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Présents : ROCCHI André ; PAOLI Christian ; FILIPPINI Marie-Laure ; FRATICELLI Jean-Jacques ; GUIDICELLI Sébastien ; ANDREANI Agnulina ; SUSINI Vincent ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; MICAELLI Marie-Luce ; OTTOMANI Jean-François ; FRANCISCI Lisa ; PAOLI Franck ; ELEGANTINI Muriele ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; PIERI Pierre-Louis ; FABRE-ACHILLI Nadine ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; FARENC Nicole ; POLINI André.

Procurations : MURGIA Sandrine à PAOLI Christian ;
BARBONI Toussaint à GUIDICELLI Sébastien ;
ANGELI Filippu Antone à MICAELLI Marie-Luce ;
VILLARD-ANGELI Dominique à FARENC Nicole ;
PIREDDA Albert à SALDANA Esteban.

Absents : SANTONI Marie-Josée ; COLOMBANI Victoria.

Secrétaire : Madame FRANCISCI Lisa

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention complémentaire auprès de la Collectivité de Corse au titre de l'aide à la Culture
Travaux de rénovation énergétique, d'aménagement et d'accessibilité de la salle de spectacle communale « Cardiccia »

Intervenant (s) : Monsieur André ROCCHI – Monsieur Jean-Jacques FRATICELLI – Monsieur Sébastien GUIDICELLI – Monsieur Esteban SALDANA - Monsieur André POLINI

Vote pour : 25

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 09 Juillet 2021

Monsieur le Maire rappelle que la salle de spectacle communale « Cardiccia » est l'une des rares salles de Corse à proposer des résidences pour les artistes.

D'ailleurs chaque année, de plus en plus d'artistes souhaitent s'y installer. Si bien qu'aujourd'hui cette salle est considérée comme un espace incontournable du monde artistique insulaire.

Un tel outil, mis à disposition des compagnies théâtrales est particulièrement important pour maintenir la vitalité des spectacles dans l'île.

Monsieur le Maire indique que la commune doit engager en urgence dans cette salle de spectacle communale « Cardiccia » ouverte au public il y a plus de trente ans, des travaux de rénovation énergétique, d'aménagement et d'accessibilité.

Par arrêté n° ARR2021/2083 CE du 27 Avril 2021, il a été attribué à la commune de Prunelli-di-Fiumorbu, une subvention d'un montant de 70.000,00 €, pour cette opération, dont la dépense totale s'élevait à 365.000 € et pour une dépense subventionnable prévisionnelle de 304.000,00 euros.

Cependant, suite à la visite de contrôle effectuée le 23 Mars dernier, un avis défavorable a été émis par la Commission de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public. Par conséquent, des modifications ont été apportées à l'avant-projet définitif par l'Architecte, modifiant ainsi le montant de cette opération.

Ainsi, le coût de cette opération estimé par le Cabinet « Angeli-Lugarini », maître d'œuvre, est de **522 650,00 €uros HT**, y compris les honoraires d'études, de maîtrise d'œuvre et de contrôle.

Travaux : 482.505,00 euros HT
Maîtrise d'œuvre, études : 40.145,00 euros HT

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- APPROUVE le programme des travaux de rénovation énergétique, d'aménagement et d'accessibilité de la salle de spectacle communale « Cardiccia » sise Migliacciaru à Prunelli di Fiumorbu, établi par le Cabinet « Angeli-Lugarini », maître d'œuvre de l'opération, pour un montant total de 522 650,00 HT €uros Hors Taxes.
- SOLLICITE auprès de la Collectivité de Corse une subvention complémentaire la plus élevée possible, dans le cadre de travaux de rénovation énergétique, d'aménagement et d'accessibilité de la salle de spectacle communale « Cardiccia » sise Migliacciaru à Prunelli di Fium'Orbu dont le coût est estimé à 522 650,00 €uros Hors Taxes.
- APPROUVE le Plan de financement de l'opération qui se décompose de la façon suivante :

➤ **DEPENSES :**

	Montant HT
Lot 1 : Démolitions - Gros œuvre - Maçonnerie - Revêtements	125 055,00
Lot 2 : Métallerie	27 200,00

Lot 3 : Etanchéité	67 950,00
Lot 4 : Cloisons - Isolation - Faux plafonds - Peintures	77 250,00
Lot 5 : Menuiseries	34 800,00
Lot 6 : Revêtements de sols souples	35 700,00
Lot 7 : Elévateur PMR	32 000,00
Lot 8 : Gazon synthétique	11 550,00
Lot 9 : Plomberie - C.V.C	71 000,00
Lot 10 : Electricité	70 000,00

SOUS TOTAL HT : 482 505,00 €

- Maîtrise d'Œuvre, Etudes 40 145,00 €

TOTAL GENERAL HT : **522 650,00 €**

➤ **RECETTES :**

Subvention de l'Etat : 313 590,00 €

Subvention de la CdC au titre de l'aide à la Culture : 70 000,00 €

Subvention complémentaire de la CdC au titre de l'aide à la Culture : 34 530,00 €

Emprunt de la Commune de Prunelli di Fiumorbu : 104 530,00 €

TOTAL : **522 650,00 €**

- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré : les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

Le 1^{er} Adjoint au Maire

Christian PAOLI